

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N°04/2017

Demande de crédit de CHF 69'000.-- TTC pour la reconstruction du collecteur "Ceinture Sud, N° 78" simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les Communes de Préverenges et Morges

#ada%e la Présidente,
#esda%es et #essieurs les Conseillers,

&a Co%%ission co%posée de '

# #.	(loor P)ilipp, Préveren"es (ola* +lain, , en"es Pi"uet - d%ond, . u\$\$lens-le-C) /teau Oruc)e1 Pierre-+ndré, , en"es C)ristop)e Cartier, -cu2lens	3e4cusé5
#%es	Petoud , ani6le, -cu2lens #élan* Olanc)ard, #or"es	3e4cusée5 Rapporteur

s'est réunie le %ercredi 80 ao9t ! 1)80 ! l7-R# sur convocation du 2ureau, pour l'le4a%en du préavis précité.

Nous re%ercions #%es .alérie : ;sler et ,o%ini<ue #at)e*, ainsi <ue # #. =on* Reverc)on et Salvatore (uarna pour leurs e4plications co%plé%entaires au préavis et d'avoir pris le te%ps de répondre ! toutes nos <uestions lors de cette séance.

1. Présentation du préavis

Co%%e indi<ué dans le préavis, l7-R# sou)aite pro\$iter des travau4 de renaturation du Oie\$ pour a%éliorer la capacité du collecteur actuel.

- n e\$\$et, dans le cadre du nouveau tracé du Oie\$, le collecteur interco%%unal ?Ceinture Sud, N°7 ? est touc)é par les travau4 et doit @tre reconstruit. Al est prévu dans le pro\$et de le re%placer ! capacité é"ale.

Cependant la capacité actuelle de ce collecteur est devenue insu\$\$isante et a en"endré dé\$! des inondations de sur\$ace dans ce secteur nota%%ent sur la co%%une de Préveren"es lors d'ora"es i%portants. Son déversoir est ré"uli6re%ent contrClé et netto*é en \$onction de la %étéo <uand de \$ortes pluies sont annoncées.

2. Exposé des motifs

Dne étude du Bureau : *dri<ue a con\$ir%é l'insu\$sisance de capacité du collecteur par rapport à la situation actuelle et future, et préconise un redimensionnement des tuyaux.

Le sou)ait de l'AR# est donc d'adapter le collecteur en profitant des travaux de renaturation du Oie\$ pour réaliser cette amélioration, qui sera de toute façon ! plus ou moins court terme inévitable. Profiter de cette occasion représente également un intérêt financier intéressant. - n'esset, la reconstruction à capacité également est également prise en charge dans le coût du projet de la renaturation du Oie\$, dès lors seule l'adaptation pour augmenter la capacité hydraulique du collecteur serait à la charge de l'AR#. - entreprendre ces travaux plus tard serait un non-sens au vu de la complexité que cela entraînerait et reviendrait à tripler le coût budgété actuellement.

3. Conclusion

Fondés sur ce qui précède, il nous paraît tout à fait judicieux financièrement et opportun de réaliser cette amélioration dans le cadre des travaux de renaturation du Oie\$, sachant qu'il sera nécessaire et inévitable d'adapter les conduites existantes de ce collecteur dans un futur proche. C'est donc à l'unanimité que nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

& - CHNS - & AN = - RCH# #DN+& , - & - R#

- I vu le préavis N° 04/2017 du Comité de direction,
- I entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

, - CA , -

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 69'000. -- TTC**, pour la reconstruction du collecteur Ceinture Sud, N°7 ? simultanément aux travaux de renaturation du Oie\$ sur les Conduites de Prévernes et Morannes,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
8. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

+u nom de la Commission
&e Rapporteur

#élan* Olanc)ard, Morannes

Morannes, le 2 septembre 2017